



Les Labos de L'Education Nationale

EDITORIAL

Cher(ère)s collègues,

En ce mois de janvier, toute l'équipe UNSA-Labos Education se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux pour cette année 2010.

Cette année sera marquée par la continuité ou non, du protocole laboratoire signé le 2 octobre 2006 pour une période de 3 ans.

Suite à notre demande, dans quelques semaines, les représentants du ministère de l'Education Nationale nous recevront en audience pour faire le bilan de cet accord spécifique de la filière laboratoire.

Cet accord a trouvé en 3 ans une toute autre dimension pour l'évolution de notre filière laboratoire.

Des dizaines d'années sans aucune avancée et soudain sous l'impulsion de l'UNSA une réelle évolution.

A l'UNSA, nous sommes 100% différents, loin d'un syndicalisme de contestation systématique ou de celui de la signature automatique.

Nous défendons un syndicalisme réformiste mais combatif.

Pendant que d'autres refusent tout en bloc, l'UNSA-Fonctionnaires et ses syndicats négocient point après point pendant des heures pour obtenir des avancées bénéficiant à tous.

Si les avancées ne profitaient qu'aux signataires des accords, croyez-moi les syndicats signataires seraient beaucoup plus nombreux.... mais il est plus facile de laisser faire ceux qui ont le courage de négocier des accords difficiles face à ce gouvernement restrictif et de les critiquer après.

Malgré tous les chantiers lancés en même temps par ce gouvernement, l'UNSA participe aux diverses réunions et fait avancer les dossiers à la Fonction Publique.

Nombreux collègues demandaient un syndicat de personnels de laboratoire pouvant peser sur les décisions importantes afin d'évoluer car tant d'années sans RIEN. L'UNSA l'a créé...

Rejoignez-nous pour continuer le combat de l'évolution de la filière laboratoire que l'UNSA-Labos a déclenché en mai 2005.

Restant à votre écoute,

Bien cordialement,

Jean Luc DUFAU
Secrétaire Général
jldufau@wanadoo.fr

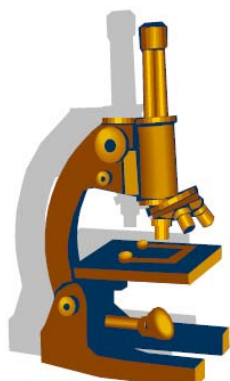


<http://labo-education.unsa.org>



SOMMAIRE

- 1: Editorial
- 2,3,4: Réforme des Lycées
- 5 : Bilan du protocole
- 6 : Recrutement TL 2010
- 7,8,9 : Epreuve Admission TL C
- 10 : Un peu d'optique
- 11 : Site internet UNSA-Labos
- 12,13: Refonte grille B
- 14,15 : Missions des PTL
- 16 : ARTT
- 17 : MGEN : Nouveautés 2010
- 18 : Cotisations 2009 2010
- 19 : Responsables académiques
- 20 : Programme CASDEN



JANVIER 2010



Adresse Siège National
UNSA-Labos Education
4 Avenue du Général Lamarque
40000 MONT DE MARSAN
Tél/Fax : 05 58 75 86 07

REFORME DU LYCEE, BAC 2013

Information et analyse de l'UNSA-Labos Education

La réforme du Lycée : Moins pire, à peine mieux

Il y a un an, l'ancien ministre de l'Education Nationale, M. Xavier DARCOS, tentait d'imposer en force sa réforme du Bac 2012.

Pour la classe de seconde, ce projet comportait trois ensembles :

- **enseignements généraux de tronc commun** (21 heures hebdomadaires) : français, mathématiques, histoire-géographie, sciences expérimentales, deux langues vivantes, éducation physique et sportive,
- **enseignements complémentaires sous forme de modules** (6 heures hebdomadaires) pour explorer et approfondir des matières: humanités, sciences, sciences de la société, technologies,
- **accompagnement personnalisé** (3 heures hebdomadaires) : soutien scolaire personnalisé, aide méthodologique, conseil d'orientation, travail interdisciplinaire, travail d'expertise...

L'année scolaire était articulée en deux semestres et l'organisation des cours par modules de 2 fois de 3 heures par semaine pour un total hebdomadaire de 30 heures. Les enseignements complémentaires étaient directement liés aux heures scientifiques qui servent à déterminer le volume horaire « sciences » servant à une future répartition des postes en personnels de laboratoire au sein des académies.

Ces modules permettaient aux élèves un choix non imposé par semestre. Ainsi, chaque élève pouvait choisir un module scientifique au 1^{er} trimestre qu'il pouvait approfondir au second trimestre.

Par contre, des inquiétudes naissaient concernant les 3 heures de sciences expérimentales au lieu des 5H30 (2H en SVT ; 3H30 en Physique-Chimie) actuellement OBLIGATOIRE.

Dans ce projet, les disciplines scientifiques devenaient moins prioritaires dans l'enseignement général d'un élève de seconde, ayant un impact direct sur les heures d'enseignement scientifique.

Un an après, le nouveau ministre de l'Education Nationale, M. Luc CHATEL revient à la charge avec un soi-disant nouveau projet.

Enseignements obligatoires	Horaires élève
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
Langue vivante 1	5 h 30
Langue vivante 2	
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre (SVT)	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Éducation civique, juridique et sociale	0 h 30
Accompagnement personnalisé	2 h
Enseignements d'exploration	2 x 1 h 30
HORAIRE TOTAL ÉLÈVE	28 h 30

La suite, dans le bulletin envoyé aux adhérents.....

BILAN DU PROTOCOLE LABORATOIRE

Suite à la demande de l'UNSA-Labos Education, le ministère avait arrêté une date d'audience le 13 janvier 2010 afin de faire le bilan du protocole spécifique laboratoire initié, négocié, et signé le 2 octobre 2006 par notre syndicat national.

Le ministère a reculé cette date pour nous apporter des éléments plus qualitatifs (âge, grade, ancienneté et détail par an pour les lauréats par concours ou liste d'aptitude) sur le bilan du protocole laboratoire ministériel triennal.

Lors des nombreuses audiences que nous avons eu avec les représentants du ministère, nous avons à chaque fois rappelé que l'UNSA-Labos avait négocié 150 postes par an sur 3 ans et que certaines académies avaient décidé de pourvoir des postes vacants plutôt que de transformer des postes d'adjoints techniques de laboratoire. De ce fait, à la fin nous n'arrivons pas à ces 450 recrutements de Techniciens de Laboratoire dans la durée du protocole.

Suite à notre insistance, le ministère a anticipé sur le recrutement 2010 car il sera encore très important en 2010 en comparaison des années avant protocole.

L'audience ministérielle est prévue mi-février 2010. Nous tenterons de peser néanmoins sur les décisions pour 2010 en ce qui concerne le recrutement, ATL, TL, régimes indemnitaires et suite du protocole.

L'installation de la CAPN des Adjoints techniques de Laboratoire issue des élections professionnelles de mars 2008 devrait avoir lieu le même jour.

RECRUTEMENT ADJOINTS TECHNIQUES DE LABORATOIRE SESSION 2010

Le ministère semble insister sur la répartition entre le concours externe et interne d'adjoint technique principal de laboratoire de 2^{ème} classe pour la session 2010.

Malgré que le décret statutaire du corps des Adjoints Techniques de Laboratoire prévoit le

La suite, dans le bulletin envoyé aux adhérents.....

ECHELLES	GRADES	MONTANT DE LA COTISATION
Echelle 3	Adjoint technique de laboratoire de 2 ^{ème} classe	75,00
Echelle 4	Adjoint technique de laboratoire de 1 ^{ère} classe	80,00
Echelle 5	Adjoint technique principal de laboratoire de 2 ^{ème} classe	85,00
Echelle 6	Adjoint technique principal de laboratoire de 1 ^{ère} classe	90,00
B 1	Technicien de laboratoire de classe normale	105,00
B 2	Technicien de laboratoire de classe supérieure	110,00
B 3	Technicien de laboratoire de classe exceptionnelle	115,00
-	Contractuel	55,00
-	Retraités	45,00
	mi-temps	Demi-tarif correspondant
	Temps partiel de 60 à 90%	Cotisation normale

Vous pouvez régler votre cotisation en un ou plusieurs chèques (3 à 4 maximums) qui seront débités à votre convenance en indiquant les fins de mois souhaités au dos des chèques.

Avant l'enregistrement de votre adhésion, il me faut recevoir la totalité du montant de votre cotisation, soit tous vos chèques en un seul envoi avec des dates différentes d'encaissement.

Etablissez vos chèques à l'ordre de : **UNSA-Labos**

Vous recevrez ensuite une attestation de règlement permettant la déduction fiscale de votre syndicalisation à hauteur de 66 % ainsi qu'un code d'accès au site internet qui sera aussi votre numéro d'adhérent.

Site internet : <http://labos-education.unsa.org> . Vous recevrez également les bulletins académiques, nationaux et des informations régulières par email sur l'actualité.

DEDUCTION FISCALE

Votre cotisation syndicale vous permettra de bénéficier d'une déduction d'impôt égal à **66 %** du montant de votre cotisation et pour ceux qui ne paient pas d'impôt, de **100%** de vos revenus si vous déclarez les frais réels.

Pour tout renseignement contacter Yves COURTEMANCHE au 06.05.34.91.08 (mobile)
01.39.24.13.70 (travail)

E-mail : yv.courtemanche@laposte.net ou yves.courtemanche@unsa.org

Veillez me faire parvenir votre cotisation à l'adresse suivante :
Yves COURTEMANCHE 14 Rue des Vieux Prés 78320 La VERRIERE

BULLETIN D'ADHESION (ANNEE SCOLAIRE 2009-2010)

ACADEMIE DE : ETABLISSEMENT :

ADRESSE et Téléphone Professionnels

Adresse Personnelle :

TEL Personnel : Portable: E-MAIL :

NOM-Prénom	Date de naissance	Grade*	Fonction**	Echelle	Somme à payer

* Grade: ATL2; ATL1; ATLP2; ATLP1; TL (classe Normale); TL (Classe Supérieure); TL (Classe Exceptionnelle)

** Notez votre fonction (Physique ou Chimie ou SVT ou Biochimie ou Microbiologie etc....)

LES RESPONSABLES ACADEMIQUES

AIX MARSEILLE	DANIEAU Michèle ☎ : :	Lycée Antonin Artaud Portable : 06 03 45 58 03	13013 MARSEILLE email : olivedanieau@aol.com
AMIENS	MATHON Réjane ☎ : 03 22 53 41 60	Lycée Edouard Branly Portable : 06 19 21 75 77	80000 AMIENS email : mathon649@laposte.net
BESANCON	PECHIN Christine ☎ : 03 81 67 68 80	Rue du bief bran Portable : 06 83 56 00 59	25190 Saint-Hippolyte email : c_pechin@club-internet.fr
BORDEAUX	DUFAU Jean-Luc ☎ : 05 58 05 79 79	Lycée Victor Duruy Portable : 06 88 68 35 97	40000 MONT DE MARSAN email : jldufau@wanadoo.fr
CAEN	SOUTHIPHANH Annick ☎ : 02 31 52 19 40	Lycée Jean Rostand Portable : 06 79 97 16 16	14000 CAEN email : ancks@free.fr
CLERMONT FERRAND	JEAN Adeline ☎ : 04 73 98 26 50	Lycée Blaise Pascal	63000 CLERMONT FERRAND email : adelineaucouturier@hotmail.fr
CORSE	DUFAU Jean-Luc ☎ : 05 58 05 79 79	Lycée V. Duruy Portable : 06 88 68 35 97	40000 MONT DE MARSAN email : jldufau@wanadoo.fr
CRETEIL	AMMOUR Amar ☎ : 09 54 57 76 27	Lycée Alfred Kastler Portable : 06 70 24 25 42	91410 DOURDAN email : ammouramar@free.fr
DIJON	MOREAU Dominique ☎ : 03 80 76 70 00	Lycée Le Castel Portable : 06 78 86 77 29	21000 DIJON email : dominique.moreau1957@hotmail.fr
GRENOBLE	MUSUNGAYI J-Paul ☎ : 04 76 44 48 05	Lycée A. Argouges Portable : 06 62 93 41 85	38100 GRENOBLE email : J.paul.Musungayi-Luaula@ac-grenoble.fr
GUADELOUPE	NITUSGAU Judith ☎ :	I. U. F. M. de Guadeloupe Portable :	97178 POINT A PITRE Cedex email : jude.sa@wanadoo.fr
GUYANE	RESTES Frédéric ☎ : 05 94 35 76 22	LGT L. Gontran Damas de	CAYENNE 97354 REMIRE MONTJOLY email : f.restes@gmail.com
LA REUNION	SILOTIA Rose Marie ☎ : 02 62 39 75 00	Lycée Les Avirons BP 28	97425 LES AVIRONS email : Tirose.sil@hotmail.fr
LILLE	PRUVOST Josiane ☎ :	Lycée Malraux Portable : 06 29 75 44 56	62408 BETHUNE email : pruvostjosiane@yahoo.fr
LIMOGES	CHATEAU M. Christine ☎ : 05 55 89 40 00	Lycée R. Loewy	23300 LA SOUTERRAINE email : marie_chateau@yahoo.fr
LYON	DANJON Lydia ☎ : 04 72 91 89 00	Lycée Lacassagne	69000 LYON email : franlyflo@yahoo.fr
MARTINIQUE	DE MONTAIGNE Mylène ☎ :	Lycée Nord Caraïbes	97222 CASE PILOTE email : mimie9721@hotmail.com
MONTPELLIER	FORTUNE Carole ☎ :	Lycée Jean Jaurès Portable : 06 67 90 15 79	34980 St CLEMENT DE RIVIERE email : cretot34@free.fr
NANCY METZ	POLI Daniel ☎ :	Lycée Fabert Portable : 06.33.48.08.00	57000 METZ email : d.poli@wanadoo.fr
NANTES	PAIREAU Véronique ☎ : 02 51 81 23 47	Lycée Livet 16 rue Dufour	44000 NANTES email : veronique.paireau@ac-nantes.fr
NICE	AGARRAT Philippe ☎ : 04 93 97 12 00	Lycée Estienne d'Orves Portable : 06 60 95 86 78	13 Avenue d'Estienne d'Orves 06050 NICE email : unsa.labo.nice@free.fr
ORLEANS TOURS	PEZARD Xavier ☎ : 02 37 18 78 00	Lycée Jehan de Beauce Portable : 06 29 02 73 04	28000 CHARTRES email : phys.jdb@ac-orleans-tours.fr
PARIS	CHIMI Allal ☎ : 01 44 84 40 00	Lycée Jacquard 2 bis Rue Bouret Portable : 06 14 14 65 58	75019 PARIS email : allal.chimi@orange.fr
POITIERS	GUENOLE Raymond ☎ : 05 45 22 41 00	LE NIL Maison des syndicats Portable : 06 86 35 88 51	138 rte de Bordeaux 16000 ANGOULEME email : snaen-ctunsa-labos@laposte.net
REIMS	DEBLIQUI Valérie ☎ : 03 24 72 84 19	Lycée Verlaine Portable : 06 50 18 45 36	08305 RETHEL email : valerie.debliqui@orange.fr
RENNES	CAMARD Thierry ☎ : 02 98 55 47 46	Lycée Jean Chaptal Portable :	29000 QUIMPER email : Thierry.Camart@ac-rennes.fr
ROUEN	DELAHAYE Nathalie ☎ : 02 32 81 50 50	Lycée Marcel Sembat Portable : 06 60 72 40 99	76000 SOTTEVILLE LES ROUEN email : nathalie.griffaton@ac-rouen.fr
STRASBOURG	NAPOLI Sylviane ☎ : 03 88 15 70 60	Lycée Louis Pasteur Portable : 06 15 11 52 66	67085 STRASBOURG email : snaen.alsace.labo@hotmail.fr
TOULOUSE	PUJOL Patrick ☎ :	Lycée Borde Basse Portable : 06 76 81 44 54	Cité Scolaire 81108 CASTRES Cedex email : pat.puj@voila.fr
VERSAILLES	COURTEMANCHE Yves ☎ : 01 39 24 13 70	Lycée Marie Curie 70 Avenue de Paris Portable : 06 05 34 91 08	78000 VERSAILLES email : yves.courtemanche@club-internet.fr
POLYNESIE	ARAI Paul	Lycée Polyvalent Taaonne- Pirae	98460 TAHITI
NOUVELLE CALEDONIE	RUSS Thierry	33 rue Varin Logicoop	98800 NOUMEA